



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

CABINET

N° 268 /MCT/CAB/SP

Lomé, le...24...MAI...2024

Le Ministre

COMMUNIQUE

Le Ministre de la culture et du tourisme porte à la connaissance du public et des organisations œuvrant dans le cadre de la **Convention de l'UNESCO de 2005** relative à la promotion de la diversité des expressions culturelles, le lancement du **15^{ème} appel** à demandes de financements du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC).

Cet appel ouvert jusqu'au **14 juin 2024 à 10h00, heure locale**, vise à soutenir des projets qui conduisent à des changements structurants et durables dans les secteurs culturels et créatifs, à travers la mise en œuvre de politiques et de mesures qui favorisent la création, la production, la distribution et l'accès à une diversité d'expressions culturelles.

A cet effet, j'invite toutes les parties intéressées par le présent appel, à soumettre leurs demandes **exclusivement en ligne** à travers la page web du FIDC : <https://www.unesco.org/creativity/fr/ifcd/apply-funding> au plus tard le **14 juin 2024 à 10h00, heure locale**.

La Commission nationale pour l'Unesco procédera à la présélection en ligne des projets au plan national avant de les soumettre au Secrétariat de la Convention.

Pour toute demande d'informations complémentaires, veuillez contacter le Secrétariat de l'Unesco à l'adresse suivante : convention2005.ifdc@unesco.org


Dr Kossi G. LAMADOKOU